

de tout obligeamment, donna aussitôt un signe d'approbation sans féquer une seule parole. Molière, sans songer qu'il était au lait, saisit avec fureur le moment de rétorquer les arguments de Chapelle. Les deux philosophes en étaient aux convulsions, et presque aux invectives d'une dispute philosophique, quand ils arrivèrent devant les Bons-Hommes. Le religieux pria qu'on le mit à terre. Il les remercia gracieusement et applaudit fort à leur profond savoir; mais, avant que de sortir du bateau, il alla prendre, sous les pieds du batelier, sa besace, qu'il y avait mise en entrant. C'était un frère-servant: les deux philosophes n'avaient point vu son enseigne, et, honteux d'avoir perdu le fruit de leur dispute

devant un homme qui n'y entendait rien, ils se regardèrent l'un l'autre sans se rien dire. Molière, revenu de sa confusion, dit à Baron, qui était de la compagnie, mais d'un âge à négliger une pareille conversation: « Voyez, petit garçon, ce que « fait le silence quand il « est observé avec con- « duite (1). »

Les plaisanteries de Molière contre la Faculté ne troublèrent jamais l'union qui exista entre lui et un homme qu'il appelait en riant son médecin, et qui s'honorait toujours d'être son ami, M. de Mauvillain. C'est pour le fils de ce docteur qu'il adressa à Louis XIV le dernier des placets qui précèdent le TARTUFFE. Ils se trouvaient un jour ensemble à Versailles, au dîner du roi, quand le prince dit à son valet de chambre: « Voilà donc votre médecin. Que vous fait-il? — Sire, répondit Molière, nous raisonnons ensemble; il m'ordonne des remèdes, je ne les fais point, et je guéris (2). »

Il voyait aussi quelquefois le célèbre Lulli. Il s'amusa de ses contes et de ses bouffonneries; et, quand il voulait égayer ses convives, il disait à cet excellent pantomime: « Baptiste, fais-nous rire (3). » Boileau, au contraire, jugeait Lulli avec une sévérité qui semble avoir dégénéré en la plus cruelle injustice, si, comme le prétend l'auteur du BOLEANA (4), c'est lui qu'il voulut peindre dans ces vers de l'épître à M. de Seignelay:

En vain, par sa grimace, un bouffon odieux
A table nous fait rire et divertit nos yeux,
Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre;
Prenez-le tête-à-tête, ôtez-lui son théâtre,
Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux,
Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux.

Mais ce prétendu portrait est si hideux, il peint en traits si noirs un homme qui ne peut guère passer que pour avoir eu un caractère sans dignité, qu'on est porté à croire que Montchesnay fut mal instruit en alléguant ce fait, accueilli trop légèrement par plusieurs commentateurs de Boileau.

(1) Grimarest, p. 221. — *Vie de Chapelle*, par Saint-Marc, p. lxxix.
(2) Grimarest, p. 78. — *Ménagiana*, édit. de 1715, t. IV, p. 7. — *Fureteriana*, 1696, p. 323. — Voltaire, *Vie de Molière*, 1759, p. 25.
(3) *Boleana*, p. 65.
(4) *Ibidem*, p. 62.



Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le Bonhomme. — PAGE 23.

Molière, comme nous avons déjà en occasion de le dire, avait loué, à Auteuil, une maison dans laquelle, lorsque le théâtre et son service à la cour le lui permettaient, il allait respirer l'air de la campagne, que le mauvais état de sa santé lui rendait nécessaire, et chercher l'oubli des ennuis et des chagrins qui le poursuivaient chez lui. Ses amis venaient souvent l'y visiter. Un jour qu'il souffrait plus que de coutume, de l'affection de poitrine qui abrégée ses jours, Despréaux, Chapelle, Lulli, de Jonsac et Nantouillet arrivèrent très-disposés à se bien réjouir. Molière, forcé de garder la chambre, remit à Chapelle le soin de faire les honneurs de la maison. Celui-ci s'en acquitta si bien et doubla, pendant

le souper, l'amphitryon avec un tel zèle, que tous les convives eurent bientôt perdu la raison, tous, jusqu'au sage Boileau lui-même. Ils discutèrent alors divers points de morale très-sombres et se livrèrent aux réflexions les plus plaisamment sérieuses. Enfin, s'étant appesantis sur cette maxime des anciens que « le premier bonheur est de ne point naître, et le second de mourir promptement, » ils prirent l'héroïque résolution d'aller sur-le-champ se jeter dans la rivière. Elle n'était pas loin, et ils se préparaient à s'y rendre, quand Molière, qu'on était allé réveiller, arriva en toute hâte, et, voyant combien ils étaient peu disposés à entendre la voix de la raison, leur dit: « Comment, messieurs, que vous ai-je fait pour former un si beau projet sans m'en faire part? Quoi! vous voulez vous noyer sans moi? Je vous croyais plus de mes amis. — Il a parole raison, dit Chapelle; voilà une injustice que nous lui faisons. Viens donc te noyer avec nous. — Oh! doucement, répondit Molière, ce n'est point ici une affaire à entreprendre mal à propos; c'est la dernière action de notre vie, il n'en faut pas manquer le mérite. On serait assez malin pour lui donner un mauvais jour si nous nous noyions à l'heure qu'il est. On dirait à coup sûr que nous l'aurions fait la nuit

comme des désespérés ou comme des gens ivres. Saisissons le moment qui nous fasse le plus d'honneur, et qui réponde le mieux à notre conduite. Demain, sur les huit ou neuf heures du matin, bien à jeun, et devant tout le monde, nous irons nous jeter dans la rivière. — Il a raison, dit Chapelle; oui, messieurs, ne nous noyons que demain matin; et, en attendant, allons boire le vin qui nous reste. » Le jour suivant changea leur résolution: ils jugèrent à propos de supporter encore les misères de la vie. Boileau a raconté plus d'une fois cette folie de sa jeunesse (1).

On a prétendu que ce fut à Thomas Corneille que Molière voulait faire allusion quand, dans l'ÉCOLE DES FEMMES, il se raila de

Ce paysan qu'on appelait Gros-Pierre,
Qui, n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux,
Et de monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux.

et que ces vers firent naître la mésintelligence entre Molière et Pierre

(1) Grimarest, p. 152 et suiv. — Le même, *Addition à la Vie de M. de Molière*, 1706, p. 29. — *Mémoires sur la vie de J. Racine*, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 119. — *Vie de Chapelle*, par Saint-Marc, p. xliij.

Corneille. Son frère avait en effet, pour se distinguer de lui, pris le nom assez banal de de l'Isle. Mais cette personnalité, qu'aucun nuage antérieur ne saurait expliquer, serait trop offensante: les assertions de d'Aubignac, d'après lequel on a répété ce fait, sont trop peu dignes de foi pour qu'on y prêtât le moindre crédit, lors même qu'on n'aurait pas pour preuve de l'union de Molière et du grand Corneille l'opéra de PSYCHÉ, fruit de l'heureuse association de leurs veilles. Ce dernier confia d'ailleurs à la troupe du Palais-Royal sa tragédie d'ARTILIA, qui fut représentée au mois de mars 1667, et dans laquelle mademoiselle Molière, qui débutait dans la tragédie, sut se faire remarquer par son talent (1).

Il venait quelquefois voir notre premier comique et souper avec lui; c'est ce que prouve l'anecdote suivante, rapportée par Brossette, et que nous empruntons à Cizeron-Rival, qui l'a consignée dans ses *RÉCRÉATIONS LITTÉRAIRES* (2). « Baron, ce célèbre acteur, devait faire le rôle de Domitien dans TYRE ET BÉRÉNICE, et, comme il étudiait son rôle, l'obscurité de quelques vers lui fit quelque peine, et il alla en demander l'explication à Molière, chez qui il demeurait. Molière, après les avoir lus, dit qu'il ne les entendait pas non plus. « Mais attendez, dit-il à Baron, M. Corneille doit venir souper avec nous « aujourd'hui, et vous lui « direz qu'il vous les « explique. » Des que Corneille arriva, le jeune Baron alla lui sauter au cou comme il faisait ordinairement parce qu'il l'aimait, et ensuite il le pria de lui expliquer ces vers, disant à Corneille qu'il ne les entendait pas. Corneille, après les avoir examinés quelque temps, dit: « Je ne les « entends pas trop bien « non plus, mais réci- « tez - les toujours; tel « qui ne les entendra « pas les admirera. »

Si l'on ne voit pas le nom de Corneille figurer parmi ceux des habitués de la rue du Vieux-Colombier et d'Auteuil, on ne doit l'attribuer qu'à une assez grande disproportion d'âge, à son humeur casanière, et au peu de plaisir qu'il eût eu à y rencontrer Racine, son rival. Du reste, sa belle âme était faite pour comprendre celle de Molière, et tout porte à croire qu'il lui rendit toujours une complète justice. Celui-ci désignait par une image originale et vraie l'engourdissement trop fréquent du génie de l'auteur de CIXNA. « Il a un lutin, disait-il, qui vient de temps en temps lui souffler d'excellents vers, et qui ensuite le laisse là en disant: *Voyons comme il s'en tirera quand il sera seul*; et il ne fait rien qui vaille, et le lutin s'en amuse (3). »

Chéri par des hommes dont les talents, dont le génie firent la gloire de leur siècle et sont l'admiration du nôtre, Molière ne fut pas recherché avec moins d'empressement par deux femmes qui se sont acquises une égale réputation: l'une, par son inconstance en amour; l'autre, par sa fidélité envers ses amis; toutes deux par leur grâce et leur esprit: Ninon de Lenclous et madame de la Sablière. Il soumettait tous ses ou-

vrages à la première, et attachait d'autant plus d'importance à ses avis qu'il la regardait comme la personne sur laquelle le ridicule faisait une plus prompte impression. L'abbé de Châteauneuf, qui rapporte ce fait comme le tenant de Molière lui-même, ajoute que cet auteur étant allé lui lire son TARTUFFE, « elle lui fit le récit d'une aventure qui lui était arrivée avec un scélérat à peu près de cette espèce, dont elle lui traça le portrait avec des couleurs si vives et si naturelles, que, si sa pièce n'eût pas été faite, disait-il, il ne l'aurait jamais entreprise, tant il se serait cru incapable de rien mettre sur le théâtre d'aussi parfait que le TARTUFFE de Ninon (4). » Quant à madame de la Sablière, son inviolable attachement pour la Fontaine la portait à rechercher la société des amis

du fabuliste. Un auteur presque contemporain nous apprend que c'est en dinant avec elle et Ninon de Lenclous que Despréaux et Molière s'amusaient à composer la cérémonie macaronique du MALADE IMAGINAIRE (5).

Tallemant, dans ses HISTORIETTES (6), cite aussi une demoiselle Honorée de Bussy, belle et galante personne à laquelle Molière lisait également ses ouvrages avant la représentation: « Quand l'AVARE sembla être tombé: *Cela me surprend*, dit Molière, car une demoiselle de très-bon goût et qui ne se trompe guère m'avait répondu du succès. En effet, ajoute Tallemant, la pièce revint et plut. »

La juste guerre de représailles que Molière avait déclarée aux marquis ridicules ne l'avait point privé de l'estime des hommes de la cour faits pour l'apprécier, et une circonstance qui les honore, c'est qu'à l'exemple du roi ils foulèrent aux pieds le préjugé qui lançait une sorte d'anathème social contre l'auteur. Le maréchal de Vivonne, connu par son attachement pour Boileau et par les grâces de son esprit digne d'un Mortemart, secoua tout le premier ce jong ridicule. Il voua une vive amitié à notre auteur, et, selon l'expression de Voltaire, vécut avec lui comme Lélius avec Térence (7).

Le grand Condé professait aussi pour Molière la plus haute estime; souvent il le faisait mander pour s'entretenir avec lui. « Molière, lui dit-il un jour, je vous fais venir peut-être trop souvent; je crains de vous distraire de votre travail. Ainsi, je ne vous enverrai plus chercher; mais je vous prie, à toutes vos heures vides, de me venir trouver. Faites-vous annoncer par un valet de chambre, je quitterai tout pour être avec vous. » En effet, lorsque Molière venait, le prince congédiait tout le monde, et ils demeuraient souvent trois ou quatre heures ensemble. On l'a entendu dire, après une de ces conversations: « Je ne m'ennuie jamais avec Molière; c'est un homme qui fournit de tout: son érudition et son jugement ne s'épuisent jamais. » La douleur que lui causa la mort de notre premier comique le porta à une boutade de franchise un peu brutale envers un abbé qui lui présentait une épigramme pour ce



C'était un frère-servant; les deux philosophes n'avaient point vu son enseigne. — PAGE 24.

(1) L'abbé d'Aubignac, *Quatrième dissertation sur le poème dramatique*, Paris, 1663, in-12. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 5. — *Histoire du Théâtre français*, t. X, p. 112. — Petitot, p. 48.

(2) *Récréations littéraires*, p. 68.
(3) *Eloge de Despréaux*, par d'Alembert, note 12, t. II, p. 595 de l'édition de ses Œuvres, Paris, 1821.

(4) *Dialogue sur la musique des anciens*, par l'abbé de Châteauneuf, in-12, 1725. — *Anecdotes dramatiques*, t. II, p. 204 et 205.

(5) *Boleana*, p. 54.
(6) Tome II, p. 45, note 2, édit. in-8°.
(7) Grimarest, p. 294. — Voltaire, *Vie de Molière*, 1759, p. 24.

grand poète : « Ah ! lui dit le prince, que n'est-il en état de faire la vôtre (1) ? »

Molière était également adoré de toutes les personnes qui l'entouraient. Parmi celles que sa bonté et leur gratitude lui avaient rendues les plus fidèles, nous ne devons pas oublier la bonne la Forêt. Cette estimable servante n'était pas seulement utile à son maître par les soins qu'elle lui prodiguait, elle lui rendait encore plus d'un service par ses avis sur les productions qui étaient de la compétence de son bon sens et de son naturel. « Molière, dit Boileau, lui lisait quelquefois ses comédies ; et il m'assurait que lorsque des endroits de plaisanterie ne l'avaient point frappée, il les corrigeait, parce qu'il avait plusieurs fois éprouvé, sur son théâtre, que ces endroits n'y réussissaient point (2). » Par le même motif il exigeait des comédiens, lorsqu'il leur soumettait ses pièces, qu'ils amenassent leurs enfants pour tirer des conjectures de leurs mouvements naturels (5). Un jour, pour éprouver le tact et le goût de la Forêt, il lui lut plusieurs scènes de la NOCE DU VILLAGE, de Brécourt, en les lui donnant pour son ouvrage. Mais elle ne prit point le change ; et, après avoir entendu la lecture de quelques morceaux, elle soutint à son maître qu'il n'en était pas l'auteur (4). Malherbe consultait sa servante, même sur ses vers (5) ; et Voltaire se soumettait aussi à la juridiction de sa bonne Barbara, ou, comme il l'appelait, *Baba*, « dans le moment même, a dit lady Morgan, où il exerçait un empire absolu sur les opinions de la moitié de l'Europe littéraire... *Baba* et la Forêt appartiennent autant à la postérité que les génies illustres qu'elles avaient l'honneur de servir (6). »

J.-J. Rousseau a dit : « Si Molière a consulté sa servante, c'est sans doute sur le MÉDECIN MALGRÉ LUI, sur les saillies de Nicole, et la querelle de Sosie et de Cléanthis ; mais, à moins que la servante de Molière ne fût une personne fort extraordinaire, je parierais bien que ce grand homme ne la consultait pas sur le MISANTHROPE, ni sur le TARTUFFE, ni sur la belle scène d'Alcène et d'Amphitryon. » Il n'y avait rien que de très-judicieux dans cette distinction ; mais Caillava, beaucoup plus absolu, s'écrie : « Je demande si la bonne la Forêt n'aurait pas senti tout le piquant des conseils dont Célième paye ceux d'Arsinée ? » Nous répondrons, avec Rousseau, à Caillava : « Non, elle ne l'aurait pas senti ; à moins toutefois que la servante la Forêt ne fût pas seulement bonne, mais qu'elle fût en même temps une personne fort extraordinaire pour le rang où elle se trouvait. » La coquetterie comme l'exerce Célième, et la prudence comme la conçoit Arsinée, ne peuvent être appréciées par une femme du peuple, tandis que la colère et la rancune de Martine, l'insouciance et l'humeur battante de Sganarelle sont des scènes dont elle peut être juge, parce qu'elle en est sans cesse témoin et souvent actrice.

Cette reconnaissance que Molière trouva dans une simple servante, nous la cherchons en vain dans la conduite d'un poète célèbre qui, après s'être dit son ami, ne sembla payer que par l'ingratitude les services qu'il en avait reçus. Reprenons à sa source cette histoire, que le nom du coupable rend plus pénible à retracer.

Racine, comme nous l'avons montré, fut dès son adolescence l'objet des soins de notre comique, qui guida ses premiers pas dans la carrière littéraire, l'accueillit dans sa société intime, produisit son talent à la cour et le combla de ses libéralités. On a lieu de s'attendre à voir Racine, pénétré de gratitude pour tant de bienfaits, les proclamer hautement de tous côtés. Hélas ! il n'en est rien ; et c'est avec un vif sentiment de regret que l'on ne rencontre que deux fois ce nom, qui eût dû lui être si cher, dans sa correspondance assez étendue ; une fois encore pour dire : « Montfleury a fait une requête contre Molière, et l'a présentée au roi. Il accuse Molière d'avoir épousé sa propre fille : MAIS MONTFLEURY N'EST POINT ÉCOUTÉ À LA COUR (7). » Quoi ! celui qu'il appelait son ami, que l'on peut appeler son bienfaiteur, est lâchement et injustement accusé d'un crime horrible, et Racine rapporte cette incrimination sans le moindre sentiment d'indignation contre son auteur ! Ce n'est pas, selon lui, l'incorruptible honneur du calomnieux qui doit ôter sa force et son danger à cette infâme calomnie, c'est le peu de crédit de l'accusateur à la cour ! Racine serait-il donc demeuré persuadé si cette requête eût été présentée par tout autre que Montfleury ?

Quelque temps après, sa conduite fut aussi peu délicate que ses soupçons avaient été offensants. Racine, qui avait le projet de ne plus donner ses pièces qu'aux acteurs de l'hôtel de Bourgogne, supérieurs à tous les autres dans la tragédie, sans considération pour les intérêts de son ami, autorisa la troupe rivale à représenter son ALEXANDRE, que Molière avait fait monter avec beaucoup de soin et qui venait de réussir.

(1) Grimarest, p. 298. — Le même, *Addition à la Vie de Molière*, p. 61 et 62. — *Ménagiana*, 1715, t. I, p. 197.

(2) *Reflexions critiques sur quelques passages de Longin*. — *Reflexion première*, t. III, p. 158, note, des *Œuvres de Boileau*, avec un commentaire par M. Saint-Surin.

(3) *Lettre sur la vie et les ouvrages de Molière et sur les comédiens de son temps*, par mademoiselle Poisson, insérée au *Mercur de France*, mai 1740, p. 840.

(4) Brossette, note sur le passage de Boileau déjà cité.

(5) Boileau, morceau déjà cité. — *Carpenteriana*, par Boscheron, 1724, p. 225.

(6) *La France*, par lady Morgan, t. I, p. 257 et 258.

(7) *Lettres de J. Racine et Mémoires sur sa vie*, Lausanne, 1747, t. I, p. 89.

sur son théâtre. La Grange dit à cette occasion : « La troupe fut surprise que la même pièce d'ALEXANDRE fût jouée sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne. Comme la chose était faite de complot avec M. Racine, la troupe ne crut pas devoir les parts d'auteur audit M. Racine, qui en usait si mal que d'avoir donné et fait apprendre la pièce aux autres comédiens. Lesdites parts d'auteur furent partagées. » Ce n'était là du reste que le prélude du tort que le même poète leur fit en enrôlant à Pâques 1667, mademoiselle du Parc, qui était alors l'actrice la plus parfaite dans les deux genres, et l'un des plus utiles soutiens de la troupe de Molière, pour l'hôtel de Bourgogne, où elle débuta par le rôle d'Andromaque. Molière n'attendit pas ce second procédé pour apprécier le premier comme il devait le faire (1) ; et dès ce moment, il cessa de voir Racine. Honteux du rôle qu'il avait joué, celui-ci essaya de redevenir juste envers l'auteur, s'il s'était montré ingrat envers l'homme. Le lendemain de la première représentation du MISANTHROPE, représentation qui fut assez froide, un spectateur, croyant lui plaire, accourut lui dire : « La pièce est tombée ; rien n'est si faible. Vous pouvez m'en croire : j'y étais. — Vous y étiez, lui répondit Racine, et je n'y étais pas ; cependant je n'en croirai rien, parce qu'il est impossible que Molière ait fait une mauvaise pièce. Retournez-y, et examinez-la mieux (2). » Mais il demeura trop peu de temps dans cette bonne disposition ; car, persuadé qu'une mauvaise parodie d'ANDROMAQUE (la FOLLE QUERELLE, de Siblyny) était l'ouvrage de Molière, il se joignit aux détracteurs de l'AVARE. Il reprochait un jour à Boileau d'avoir ri seul à une des premières représentations de ce chef-d'œuvre. « Je vous estime trop, lui répondit le satirique, pour croire que vous n'y ayez pas ri vous-même, du moins intérieurement (3). » Molière, qui, n'ayant aucun reproche à se faire, avait le droit d'en adresser beaucoup à Racine, sut se venger à sa manière des procédés de son ennemi. Assistant à la première représentation des PLAIDEURS, qui furent joués dans la même année que l'AVARE, il s'écria : « Cette comédie est excellente, et ceux qui s'en moquent mériteraient qu'on se moquât d'eux (4). » Racine n'avait fait que louer un homme qu'il avait injustement offensé ; Molière lona son rival.

Quelques écrivains, pour disculper Racine, ont prétendu qu'il ne s'était déterminé à prendre ce parti qu'après avoir vu les comédiens de Molière jouer de la manière la plus désespérante sa tragédie d'ALEXANDRE (5). Cette excuse, bien faible lors même qu'elle serait digne de quelque foi, n'est qu'une erreur volontaire. Le gazetier du temps, Robinet, autorité irrécusable en cette question, parle de la bonne exécution de la pièce et donne les éloges les plus flatteurs aux acteurs du Palais-Royal (6). Il ne faut donc pas chercher à se dissimuler que Racine eût été plus grands torts envers son bienfaiteur. Il est triste de penser qu'on rencontre plus d'une page semblable dans la vie de l'auteur d'ATHALIE. Sa conduite envers Chapelain avait déjà rendu moins surprenants ses torts envers Molière. Il ne tint pas à lui qu'il ne rompit également avec Boileau. Celui-ci ayant un jour, à l'Académie des Inscriptions, avancé par mégarde une proposition erronée, Racine ne s'en tint pas à une plaisanterie, qui part souvent du premier feu de la dispute ; mais, poussant rudement son ami à bout, il alla jusqu'à l'insulter ; si bien, dit Montchensay, que Boileau fut obligé de lui dire : « Je conviens que j'ai tort ; mais j'aime mieux encore l'avoir que d'avoir aussi orgueilleusement raison que vous l'avez (7). »

Les justes griefs de Molière contre Racine rendaient plus rares les réunions d'Auteuil et de la rue du Vieux-Colombier. La vie continuellement dissipée de Chapelain leur avait déjà porté un coup funeste ; quelque froideur qui survint entre La Fontaine et Boileau les fit cesser entièrement (8).

Dans le temps même où Molière perdait son ami, la mort vint lui enlever une protectrice. La reine, mère de Louis XIV, termina sa carrière au commencement de 1666. L'espèce de recueillement de douleur que la maladie et la mort de cette princesse devaient imposer à tous les gens dépendant de la cour lui fit fermer son théâtre du 27 décembre 1665 au 21 février suivant et l'empêcha pendant un certain temps encore de donner aucun ouvrage nouveau à son théâtre (9). Lorsqu'il eut laissé expirer le terme qu'exigeait l'étiquette, qui pour lui se trouvait

(1) *Registre manuscrit de la Grange. — Mémoires sur la vie de J. Racine*, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 55. — *Histoire du Théâtre français*, t. X, p. 370. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 20. — *Œuvres de Molière*, édition donnée par M. Aimé Martin, t. IV, p. 531. — *Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, par M. Walckenaer, 3^e édition, p. 149 et 150. — Petitot, p. 45.

(2) *Mémoires sur la vie de J. Racine*, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 55.

(3) *Boileau*, p. 105. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 21.

(4) *Mémoires sur la vie de J. Racine*, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 76.

(5) *Histoire de la poésie française*, par l'abbé de Mervein, p. 236. — *Boileau*, p. 104. — *Fureteriana*, 1696, p. 104 et 105.

(6) *Lettres en vers de Robinet*, des 20 décembre 1665 et 3 janvier 1666. — *Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfait, t. IX, p. 386 et suiv.

(7) *Boileau*, p. 102.

(8) *Vie de Chapelain*, par Saint-Marc, p. Ixij. — *Description du Parnasse français de Titon du Tillet*, in-12, p. 141. — *Molière*, drame par Mercier, 1^{re} édit., 1776, p. 214, note. — *Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, par M. Walckenaer, 3^e édit., p. 150.

(9) *Registre manuscrit de la Grange.*

d'accord avec la reconnaissance, pressé à la fois par l'intérêt de sa gloire, qui ne s'était que soutenue depuis son ÉCOLE DES FEMMES, et par celui de sa troupe, qui devait soupire après une pièce nouvelle, il se détermina à faire représenter, le 4 juin, le plus correct de ses chefs-d'œuvre, le MISANTHROPE.

Tous les éditeurs de Molière, tous les auteurs sifflés ou peu applaudis, pour donner une preuve convaincante de l'injustice du parterre, se sont accordés à faire valoir la courte faveur qu'obtint cette production, ou plutôt l'accueil glacial qu'elle essaya dès la troisième représentation, et la nécessité où se trouva l'auteur, pour la soutenir, de l'appuyer du MÉDECIN MALGRÉ LUI. Ce petit trait d'histoire littéraire, d'ailleurs fort piquant, et par conséquent sûr d'être accueilli sans autre examen, a cela de commun avec beaucoup de traits de l'histoire proprement dite, qu'il est original, mais controuvé. Le registre de la comédie fait foi que, représenté vingt et une fois de suite, nombre de représentations auquel un ouvrage atteignait difficilement alors, si l'on en excepte toutefois les tragédies de Thomas Corneille, le MISANTHROPE, seul, sans petite pièce qui l'accompagnât et malgré les chaleurs de l'été, procura au théâtre dix-sept recettes productives et quatre autres de bien peu moins satisfaisantes. Quant aux obligations qu'il avait, dit-on, contractées envers le MÉDECIN MALGRÉ LUI, elles sont faciles à reconnaître, puisque ce ne fut qu'à la douzième représentation de cette farce qu'on la donna avec ce chef-d'œuvre, et cela cinq fois seulement (1). Cependant, il n'en est pas moins certain que, grâce à l'heureuse folie de son dialogue, plus faite pour plaire à la multitude que les traits mâles du MISANTHROPE, il obtint encore plus de succès que lui ; mais la simple vérité, quelque singulière qu'elle pût être, ne le parut pas encore assez à l'auteur de la fable que nous venons de réfuter, parce qu'il voyait chaque jour se reproduire de nouveaux exemples de cette rectitude de goût du parterre. Il fit passer son conte : voilà comme on écrit l'histoire ! Chacun s'empressa de l'adopter : voilà comme on l'étudie !

Devisé, qui s'était toujours montré le véhément détracteur de Molière, soit qu'il rougit enfin du rôle que la passion et l'envie lui faisaient jouer, soit que ses yeux commençassent seulement alors à se dessiller, devint le plus chaud partisan du MISANTHROPE. Il composa sur ce chef-d'œuvre une lettre apologétique assez mal écrite, mais mieux pensée, qui fut imprimée à la tête de la première édition. Grimarest a prétendu que Molière, furieux contre son libraire, en fit jeter au feu tous les exemplaires (2). Pour admettre ce conte, il faut supposer que Devisé lui laissa ignorer entièrement le projet qu'il avait formé de faire l'apologie de son ouvrage, et que le libraire se permit d'imprimer à la tête du MISANTHROPE, sans le consentement de son auteur, un éloge emprunté à la plume d'un écrivain qui, la veille encore, le poursuivait d'injustes critiques. Il est plus naturel de penser que Molière ne vit pas sans plaisir se déclarer pour sa pièce, en butte aux attaques acerbées de la médiocrité ombrageuse et de l'envie, le folliculaire qui exerçait alors le plus d'influence sur l'esprit du public.

Ce morceau curieux, en même temps qu'il constate cette subite conversion littéraire, donne aussi la mesure du goût du parterre, qui n'était pas fait encore à des beautés aussi franches. Retrouvant dans le sonnet d'Oronte ce qu'ils admiraient dans les poésies de leurs auteurs les plus à la mode, les antithèses et les traits brillants, et prenant encore en cette circonstance Philinte pour l'organe de l'auteur, les spectateurs s'empressèrent d'applaudir comme lui au chantre de Philis et témoignèrent par leurs bravos qu'ils trouvaient que

La chute était jolie, amoureuse, admirable.

Aussi se figure-t-on facilement l'étonnement ou plutôt le dépit de nos admirateurs enthousiastes, quand ils entendirent Alceste, plus fidèle à la vérité qu'aux convenances, prouver à Oronte, par bonnes et convaincantes raisons, que son sonnet ne valait rien (3). Un commentateur de Molière a taxé cette mystification d'in vraisemblance, parce qu'Alceste, pour faire connaître ce qu'il pense du sonnet, n'attend pas que la lecture en soit achevée. Il n'y a pas ici, selon nous, de motifs suffisants pour ne pas ajouter foi au récit circonstancié d'un témoin oculaire : car il serait peu naturel de penser que le parterre ait pu être détrompé par les brusqueries que l'approbation de Philinte arrache à chaque strophe à Alceste. Ces exclamations furibondes ne sont point une critique raisonnée, et rien ne pouvait prouver au parterre que le Misanthrope fût plus sensé en les laissant échapper qu'en s'emportant contre Philinte, parce qu'il avait répondu avec affabilité à l'accueil empressé d'un homme qu'il connaissait peu. Ce n'est donc qu'après que le sonnet est entièrement lu, et conséquemment après que le parterre a eu le temps d'exprimer ce qu'il en pense, qu'Alceste en fait véritablement la critique ; jusque-là on doit être au moins dans l'incertitude sur l'avis de

(1) *Registre manuscrit de la Grange.*

(2) Grimarest, p. 184.

(3) *Lettre écrite sur la comédie du Misanthrope*, t. IV, p. 12 de notre édition des *Œuvres de Molière*. — Grimarest, p. 265. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, par la Serre, p. xxxv.

l'auteur, puisque le sonnet est approuvé par l'homme modéré de la pièce. Ce panneau, dans lequel donna le public, dut nécessairement nuire un peu à la vogue de l'ouvrage ; mais il contribua indubitablement à augmenter l'effet que produisit sur le mauvais goût cette scène, qui n'eut pas moins d'influence que les meilleures satires de Boileau.

Le MISANTHROPE est une véritable galerie des travers et des ridicules alors en faveur à la cour. Le temps, en effaçant quelques-uns des noms placés par les contemporains au bas de ces portraits, en a respecté quelques autres consacrés par la tradition d'autorités malignes. Si ceux des originaux dont Arsinée, Acaste, Clitandre, passaient pour être les copies sont aujourd'hui ignorés ; si l'on ne connaît pas davantage l'homme entêté de sa qualité, le grand flandrin qui crache dans un puits pour faire des ronds, ni les autres personnages condamnés par contumace dans la fameuse scène des portraits, ou nous a transmis du moins d'une manière plus ou moins certaine les noms des individus que Molière avait eus en vue en traçant quatre de ses rôles.

Timante le mystérieux n'est autre que l'antagoniste de la Fontaine, M. de Saint-Gilles, qui a déjà figuré dans cette histoire (1).

Célième, selon les uns, est cette fameuse madame de Longueville (2) qui, pour une misérable querelle avec madame de Montbazou, suscita entre son amant et celui de cette dame un duel fameux qui eut lieu sur la place Royale et auquel elle assista cachée derrière une jalousie. Selon les autres, et c'est le plus grand nombre, c'était cette même femme de la cour dont Boileau a dit dans sa dixième satire (3) :

Nous la verrons hanter les plus honteux brellans,
Donner chez la Cornu rendez-vous aux galans.

Oronte passa pour la réflexion du duc de Saint-Aignan. Enfin, la principale figure de cette grande composition, Alceste, fut généralement regardée comme le portrait du duc de Montausier. Voici ce que Saint-Simon, auteur anonyme de quelques notes tracées sur le manuscrit du Journal de Dangeau, rapporte à ce sujet :

« Molière fit le MISANTHROPE ; cette pièce fit grand bruit et eut un grand succès à Paris avant d'être jouée à la cour. Chacun y reconnut M. de Montausier, et prétendit que c'était lui que Molière avait en vue. M. de Montausier le sut et s'emporta jusqu'à faire menacer Molière de le faire mourir sous le bâton. Le pauvre Molière ne savait où se fourrer. Il fit parler à M. de Montausier par quelques personnes ; car peu osèrent s'y hasarder, et ces personnes furent fort mal reçues. Enfin, le roi voulut voir le MISANTHROPE ; et les frayers de Molière redoublèrent d'engagement, car MONSIEUR allait aux comédies suivi de son gouverneur. Le dénouement fut rare ; M. de Montausier, charmé du MISANTHROPE, se sentit si obligé qu'on l'en eût cru l'objet, qu'au sortir de la comédie il envoya chercher Molière pour le remercier. Molière pensa mourir du message, et ne put se résoudre qu'après bien des assurances répétées. Enfin il arriva toujours tremblant chez M. de Montausier, qui l'embrassa à plusieurs reprises, le loua, le remercia, et lui dit qu'il avait pensé à lui en faisant le MISANTHROPE qui était le caractère du plus parfaitement honnête homme qui pût être, et qu'il lui avait fait trop d'honneur, et un honneur qu'il n'oublierait jamais. Tellement qu'ils se séparèrent les meilleurs amis du monde, et que ce fut une nouvelle scène pour la cour, meilleure encore que celles qui y avaient donné lieu (4). »

Malgré tout ce qu'il y a d'évidemment faux dans ce récit et le soin maniériste qu'a pris l'anonyme, pour le rendre plus dramatique, de faire jouer à Molière un rôle inconciliable avec la noblesse de son caractère, il fournit du moins la preuve certaine que le parterre ne s'était pas trompé dans son application, et que l'original, loin d'être fâché qu'on l'eût fait poser, craignait encore de ne pas assez ressembler à son portrait.

Mais ce qui était un éloge flatteur aux yeux du duc de Montausier passe pour une odieuse calomnie à ceux de J.-J. Rousseau, qui ne voit dans la conception du rôle d'Alceste que l'intention de faire rire aux dépens de la vertu (5). Les attaques du citoyen de Genève contre cette pièce ont été victorieusement réfutées par la Harpe, Marmontel et d'Alembert. Cependant il est juste de dire qu'il n'a pas dans cette circonstance émis une de ces opinions tout à fait paradoxales que l'on rencontre quelquefois dans ses ouvrages et qui n'ont pas trouvé encore de partisans réfléchis ; car, outre le sage philosophe dont nous rapporterons bientôt la critique, on a vu Fabre d'Églantine, plein de l'idée de Rousseau, travailler sur le plan que celui-ci avait pour ainsi dire tracé. Son entreprise, si elle fut connue d'avance, dut sembler bizarre et téméraire ; et ce serait encore le jugement qu'on en porterait aujourd'hui, si

(1) Petitot, *Vie de Molière*, p. 40.

(2) Lettre insérée au *Journal encyclopédique* du 1^{er} mai 1776. — *Œuvres de Molière*, édition de Bret, t. III, p. 537, note.

(3) *Œuvres de Molière*, édition de Bret, t. III, p. 417.

(4) *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, précédé de nouveaux *Mémoires de Dangeau*, par P.-E. Lemoiney, p. 57 et suiv.

(5) *Lettre à d'Alembert sur les spectacles.*